
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 5 JUILLET 2023
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 4

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation : 29 juin 2023

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 7 juillet 2023

AFFECTATION DU RESULTAT 2022
BUDGET PRINCIPAL

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme ZANATTA, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, Mme AUMONIER, Mme BARATON, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU,
Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO,
Mme NADAL, qui a donné pouvoir à Mme DI MEGLIO,
Mme DORET-FOURNIER, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

ABSENTS : M. Laurent FERON et M. Jean-Marie CHALET.

Monsieur le Président expose :

Le Compte Administratif 2022 du Budget Principal indique :

- en section d'investissement un résultat global de clôture excédentaire de **198 203.09€** ;
- en section de fonctionnement un résultat global de clôture excédentaire pour un montant de **1 384 673.36€**.

L'affectation doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (déficit de la section et restes à réaliser) soit **39 563.63€**.

.../...

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir :

AFFECTER :

- l'excédent d'investissement en résultat d'investissement reporté en recettes (ligne R 001), soit la somme de 198 203.09€ ;
- une part de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement, soit 39 563.77€ (compte 1068) ;
- l'excédent de fonctionnement en résultat de fonctionnement reporté en recettes (ligne R 002), soit la somme de 1 345 109.59€.

Cette affectation est reprise au budget supplémentaire 2023

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusés :	2

Pour extrait conforme
NIORT, le 7 juillet 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGÉ
Et par délégation,
Le Vice-Président

SIGNE

Nicolas VIDEAU